

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00034 Numéro SIREN : 502 225 808 Nom ou dénomination : A CONTRE COURANT
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2024 sous le numéro de dépôt 3402

ETATS DE SYNTHESE

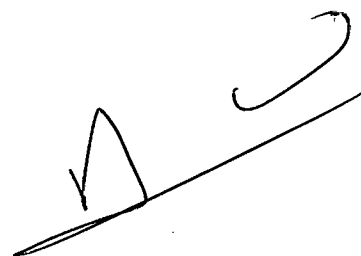
SARL A CONTRE COURANT

3 Place du Calvaire

35260 CANCALE

COMPTES ANNUELS AU 31/01/2024

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' followed by a checkmark-like flourish.

QUINIOU EXPERTISE

CENTRE INFINITY

3 RUE DU BOIS HERVEAU - BP 32

35405 SAINT-MALO

02.23.52.29.10

SARL A CONTRE COURANT

3 Place du Calvaire

35260 CANCALE

COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2024

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 à 8
- Détail des comptes bilan actif passif	9 à 11
- Détail Compte de résultat	12 à 14
DOSSIER DE GESTION	
- Soldes intermédiaires de gestion	15
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	16 à 18
- Tableau de financement	19 et 20
- Du résultat à la trésorerie	21
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	22 et 23
- Liasse 2067	24
- Liasses 2050 à 2059-F	25 à 44

QUINIOU EXPERTISE

CENTRE INFINITY

3 RUE DU BOIS HERVEAU - BP 32

35405 SAINT-MALO

02.23.52.29.10

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL A CONTRE COURANT
3 Place du Calvaire
35260 CANCALE

relatifs à l'exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 44 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 556 765 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 328 503 Euros
- Résultat net comptable,	40 222 Euros

Fait à SAINT-MALO
Le 18/04/2024

Sylvain QUINIOU
Expert-comptable

SARL A CONTRE COURANT

3 Place du Calvaire

35260 CANCALE

COMPTES ANNUELS

QUINIOU EXPERTISE

CENTRE INFINITY

3 RUE DU BOIS HERVEAU - BP 32

35405 SAINT-MALO

02.23.52.29.10

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2024 12			Exercice N-1 31/01/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 200		1 200	1 200		
	Fonds commercial (1)	350 000		350 000	350 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	103 853	98 419	5 434	10 101	4 667	46.21
	Autres immobilisations corporelles	175 359	169 680	5 679	11 107	5 428	48.87
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 960		2 960	2 960		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	11 210		11 210	10 960	250	2.28
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 750		1 750	1 052	698	66.35
	Total II	646 332	268 099	378 232	387 380	9 148	2.36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	3 330		3 330	4 454	1 124	25.23
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 000		3 000		3 000	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	375 944		375 944	366 777	9 167	2.50
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	450 000		450 000	95 935	354 065	369.07
	Disponibilités	339 338		339 338	652 778	313 440	48.02
	Charges constatées d'avance (3)	6 921		6 921	5 997	924	15.40
	Total III	1 178 533		1 178 533	1 125 941	52 592	4.67
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 824 864	268 099	1 556 765	1 513 321	43 444	2.87

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 750

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2024 12	Exercice N-1 31/01/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000	8 000		
	Réserves				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 450 183	1 407 186	42 997	3.06
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 222	42 997	2 775	6.45
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 499 205	1 458 983	40 222	2.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	155	1 254	1 099	87.61
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 122	15 053	3 068	20.38
	Dettes fiscales et sociales	38 898	37 994	904	2.38
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	385	37	348	946.20
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	57 560	54 338	3 222	5.93
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 556 765	1 513 321	43 444	2.87

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 57 560 54 338

SARL À CONTRE COURANT

3 Place du Calvaire

35260 CANCALE

ANNEXE DU 01/02/2023 AU 31/01/2024

QUINIOU EXPERTISE

CENTRE INFINITY

3 RUE DU BOIS HERVEAU - BP 32

35405 SAINT-MALO

02.23.52.29.10

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Fonds commercial	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	7
Evaluation des matières et marchandises	7
Evaluation des créances et des dettes	8
Disponibilités en Euros	8
Charges et produits constatés d'avance	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 556 765.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 328 503.40 Euros et dégageant un bénéfice de 40 222.20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			En fin
		Au début	Créés	Remboursés	
PARTS SOCIALES	10.0000	800			800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	350 000			350 000	
Total	350 000			350 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencemensts divers	Linéaire	2 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 921
Total	6 921

A CONTRE COURANT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 3 Place du Calvaire
35260 CANCALE
502 225 808 RCS SAINT-MALO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MAI 2024

Proposition d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 janvier 2024 soumise à l'Assemblée
et résolution d'affectation votée

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'inscrire le bénéfice de l'exercice s'élevant à 40 222 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	40 222 euros
Au poste « Autres réserves »	40 222 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

